

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME
8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

délibération :
D_2022_5_23

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

**Objet : Signature contrat N-Elec
-compteur provisoire Gare**

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 08 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 01 Avril 2022

Présents : Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHE Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Pouvoirs :

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'un coffret de branchement provisoire est installé à la gare depuis novembre 2017. A ce jour, il convient de renouveler le contrat afin de maintenir un coffret de branchement provisoire.

Le montant de la location est de 48€ HT par mois.

Vu la décision de ne pas engager les travaux de réhabilitation de la gare, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- De NE PAS ENGAGER le contrat de location avec N-Elec,

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 9/05/2022

**Le Maire,
Michel CARTERET**

